

RAPPORT ANNUEL 2022-2023
Conseil d'établissement



INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l’instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d’établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l’article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d’un conseil d’établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l’article 82 de la LIP, le conseil d’établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l’article 83 de la LIP, le conseil d’établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l’école des services qu’elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l’établissement.

Message de la présidence du conseil d'établissement

C'est avec plaisir et un sentiment de satisfaction que nous vous présentons le rapport annuel du conseil d'établissement des écoles Jean XXIII et Sacré-Cœur de Mont-Laurier pour l'année 2022-2023. Cette année a été riche en réalisations, en progrès et en moments mémorables pour nos élèves et notre équipe dans son ensemble.

Tout d'abord, permettez-moi de féliciter nos élèves pour leur engagement continu envers l'apprentissage pour acquérir de nouvelles connaissances. Nous sommes fiers des progrès qu'ils ont réalisés.

Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance envers notre équipe enseignante dévouée et passionnée. Leur engagement envers l'excellence pédagogique et leur soutien constant envers chaque élève ont créé un environnement d'apprentissage positif et stimulant. Leur travail acharné et leur investissement personnel ont contribué à la réussite de nos élèves et à leur épanouissement tant sur le plan académique que personnel.

Au cours de l'année scolaire, nous avons pu réaliser d'importants projets et initiatives. Nous avons organisé avec succès plusieurs événements culturels et éducatifs, tels que des sorties scolaires, des conférences et des ateliers, qui ont enrichi l'expérience éducative de nos élèves.

Enfin, nous tenons à remercier tous les membres de notre communauté scolaire qui ont contribué à la réussite de cette année. Nous sommes convaincus que, grâce à notre collaboration, nous pourrions continuer à offrir une éducation de qualité à nos élèves et à préparer la prochaine génération de citoyens responsables et compétents.

Cordialement,

Sarah Bigeault, présidente

Présentation de l'établissement

Situées dans la ville de Mont-Laurier, dans un secteur défavorisé (indice 9) l'école Jean-XXIII et l'école du Sacré-Cœur du centre de service scolaire des Hautes-Laurentides desservent la clientèle du quartier et celle provenant de l'ensemble du territoire pour les classes spéciales. Elles regroupent des élèves du préscolaire et du primaire. En plus des classes ordinaires, nous offrons un service en classe langage et TSA ainsi qu'un service de garde pour tous les élèves de l'école du Sacré-Cœur et de l'école Jean XXIII. L'établissement compte une direction, environ 35 enseignants (es), 30 personnels de soutien et une dizaine de services professionnels (psychologie, psychoéducation, Orthophoniste...).

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement.....	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement.....	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises	6
2.3 Résultats obtenus.....	7

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Sarah Brousseau Bigeault	Présidente et membre parent
Anick Vaillancourt	Vice-présidente et membre parent
Laika Desmarais	Membre parent (démissionnaire en mai 23)
Valérie Lamarche	Membre parent
Annie Venne	Membre parent et substitue au comité de parents
Laïka Desmarais	Membre parent et déléguée au comité de parents
Julie Pelletier	Enseignante
Véronique Brault	Enseignante
vacant	Professionnelle
Guylaine Gélinau	Soutien/services de garde
Cynthia Navratil	Communauté (a quitté son poste en cours d'année)

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
17 octobre 2022	Séance ordinaire tenue à la salle de la Lièvre du CSSHL
28 novembre 2022	Séance ordinaire tenue à la salle de la Lièvre du CSSHL
30 janvier 2023	Annulée pas le quorum
27 mars 2023	Séance ordinaire tenue à la salle de la Lièvre du CSSHL
8 mai 2023	Séance ordinaire tenue à la salle de la Lièvre du CSSHL
19 juin 2023	Séance ordinaire tenue à la salle de la Lièvre du CSSHL

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaboratrice, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Présentation et suivi du projet éducatif	28 novembre 2022	Actualisation	Une présentation (rappel) a été faite aux membres du CÉ
Présentation du projet de plan de lutte contre l'intimidation et la violence	27 mars 2023		
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	28 novembre 2022	Approuvé	
Approbation des contributions financières exigées	17 octobre 2022 28 novembre 2022 30 janvier 2023 (présidente) 27 mars 2023 8 mai 2023	Adopté	Les membres du CÉ ont adopté plusieurs campagnes de financement.
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	19 juin 2023	Adopté	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	19 juin 2023		Prévue lors de la séance annulée du 21 juin 22
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	28 novembre 2022	Adopté	
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)			Aucun sous-comité n'a été nécessaire
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	À toutes les rencontres		
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant			Discussions à ce sujet à quelques occasions durant les rencontres.
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors horaire ou hors école)	17 octobre 2022 28 novembre 2022 30 janvier 2023 (présidente) 27 mars 2023 8 mai 2023	Approuvé	Plusieurs projets et activités ont été présentés tout au long de l'année.
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	28 mars 2023	Approuvé	Grilles-Matière et anglais intensif
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)			Tout au long de l'année
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			

Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement			Il n'y a pas eu de location de salle pour 20-21
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	17 octobre 2022 28 novembre 2022 30 janvier 2023 (présidente) 27 mars 2023 8 mai 2023	Approuvé	
Adoption du budget annuel de l'établissement	19 juin 2019	Approuvé	

2.3 Résultats obtenus

Enjeux	Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats
Mieux-être des élèves	Améliorer le mieux-être des élèves	Diminuer les comportements dérangeants à l'heure du dîner dans les gymnases auprès de l'ensemble des dineurs.	Nombre d'interventions faites par les intervenants dans la salle à manger. Nombre de référence à la direction et/ou aux éducatrices spécialisées. Nombre de contrats liés au plan de lutte violence et intimidation	À déterminer	Partiellement atteint
Réussite en français et en mathématique	Améliorer les résultats académiques	Mettre en place des pratiques efficaces, augmenter le taux de réussite des élèves en lecture au bilan pour les élèves du 1er cycle et aux résultats des épreuves ministérielles pour le 2e et 3e cycle.	Taux de réussite en lecture au bilan et aux épreuves ministérielles	À déterminer	1e cycle : atteint 2e cycle : atteint 3e cycle : atteint
		Mettre en place des pratiques efficaces, augmenter le taux de réussite des élèves en mathématique en développant une plus grande maîtrise des concepts et des processus au bilan pour les élèves du 1er et 2e cycle et à l'épreuve ministérielle pour les élèves du 3e cycle.	Taux de réussite en mathématique au bilan et aux épreuves ministérielles.	À déterminer	1e, 2e et 3e cycle : atteint

Mieux-être des élèves

Bien sûr, nous souhaiterions ardemment qu'il n'y ait aucun cas de violence, d'intimidation et de comportements inappropriés dans nos écoles, mais cela reste un idéal. En réalité, malheureusement, de tels comportements existent. Cependant, malgré le retour à une normalité pendant la période du dîner, nous avons constaté beaucoup moins d'incidents de ce genre au cours de l'année scolaire 2022-2023. Chaque situation a été prise en charge par une équipe dévouée travaillant dans le meilleur intérêt des élèves concernés (agresseurs et victimes). Les communications avec les familles ont également été améliorées. Nous devons continuer nos efforts de prévention et de sensibilisation. De plus, nous devons

poursuivre la formation de l'équipe d'intervenants qui est en constante évolution. Nous prévoyons mettre en place le système soutien au comportement positif en 2023-2024 ce qui aidera au déploiement des comportements appropriés. Les comportements adéquats seront enseignés, ce qui aidera les élèves pour vulnérables. La valorisation des bons comportements sera mise de l'avant et soulignée quotidiennement.

Réussite en français et en mathématique

- Taux de réussite au bilan 1^{er} cycle en lecture

1er cycle													
1re année							2e année						
Objetif	E1	E2	E3	Epr	Som	Objetif	E1	E2	E3	Epr	Som		
Français	60 %	100 %	100 %	95 %		100 %	Français	60 %	100 %	90 %	100 %		100 %
Lire	60 %		100 %	100 %		100 %	Lire	60 %	90 %	90 %	100 %		97 %

- Taux de réussite aux épreuves ministérielles en lecture au 2e et 3e cycles

4e année						
Objetif	E1	E2	E3	Epr	Som	
Français	60 %	94 %	91 %	86 %	83 %	88 %
Lire	60 %	94 %	91 %	89 %	85 %	89 %

6e année						
Objetif	E1	E2	E3	Epr	Som	
Français	60 %	81 %	90 %	95 %	86 %	93 %
Lire	60 %	86 %	90 %	95 %	86 %	86 %

- Taux de réussite au bilan du 1er et 2e cycle en Mathématique (raisonnement)

1er cycle

Mathématiques	60 %	95 %	90 %	85 %		95 %	Mathématiques	60 %	90 %	90 %	100 %		97 %
Résoudre	60 %		95 %	95 %		90 %	Résoudre	60 %		94 %	100 %		97 %
Raisonner	60 %	95 %	95 %	85 %		90 %	Raisonner	61 %	90 %	94 %	100 %		94 %

2e cycle

Mathématiques	60 %	100 %	100 %	100 %		100 %	Mathématiques	60 %	97 %	88 %	92 %		91 %
Résoudre	60 %		100 %	100 %		100 %	Résoudre	60 %		91 %	91 %		91 %
Raisonner	60 %	100 %	100 %	100 %		100 %	Raisonner	60 %	97 %	91 %	92 %		92 %

- Taux de réussite à l'épreuve ministérielle du 3e cycle en Mathématique

6e année						
Objetif	E1	E2	E3	Epr	Som	
Français	60 %	81 %	90 %	95 %	86 %	93 %
Lire	60 %	86 %	90 %	95 %	86 %	86 %
Écrire	60 %	86 %	90 %	95 %	81 %	86 %
Mathématiques	60 %	95 %	80 %	95 %	82 %	88 %
Résoudre	60 %		95 %	90 %	82 %	86 %
Raisonner	60 %	95 %	85 %	95 %	77 %	82 %

Analyse

Nous constatons que nos résultats les plus faibles se situent au niveau de l'épreuve en raisonnement mathématique. L'écart de 18 points entre les résultats à la 3^e étape et l'épreuve est considérable. Les critères d'évaluation seraient à revoir durant l'année. Des moyens sont à mettre en place pour la réussite de l'épreuve ministérielle.

Nos résultats sont excellents en lecture au 1^{er} cycle.

Les résultats des élèves diminuent également à l'épreuve de 4^e et 6^e année. L'écart n'est pas majeur, mais une lumière jaune est à mettre sur ces résultats.

Le raisonnement mathématique est à surveiller au 1^{er} cycle. Nous notons que 85% des élèves obtiennent un résultat de plus de 60%.